VERNANT' & VOUS

Votre fil d'actus

SPÉCIAL ÉTÉ

Juillet 2024

N°8

ÉDITO

Vernantaises, Vernantais,

Au moment où vous lirez ce magazine, j'espère que l'été aura fait place nette à ce début d'année maussade et pluvieux. Rien de mieux que des journées ensoleillées pour le moral de tous.

Ce début d'année fut l'occasion pour votre Conseil d'établir son budget.

Un budget restreint en projets coûteux, contrairement aux deux années passées et un budget construit sans augmentation des taux d'imposition.

Nos projets pour 2024 consisteront à la réhabilitation de l'ancienne poste pour y installer au rez-de-chaussée, le bureau de l'ADMR et une MAM dans l'ancien centre de tri.

En effet, pour des raisons d'accessibilité à l'ancien local de l'ADMR situé rue Saumuroise, nous sommes obligés de trouver un autre lieu. Concernant la MAM, celle-ci verra le jour avec une ouverture en janvier 2025.

Des travaux sur nos routes seront aussi réalisés et une étude est en cours pour réduire les coûts énergétiques au niveau de l'école Eugène Livet.

Dans un autre registre, ***les sept premières maisons route de Mouliherne de Saumur Habitat sont livrées, les quatre autres le seront en fin d'année.***

Débutera aussi cette année, après de longues réunions d'échanges et de rencontres avec différentes institutions, ***la mise en place du dispositif départemental Anjou Cœur de Ville****.*

En effet, depuis 2018, nous travaillons sur ce projet.

Il s'agit pour la commune d'accompagner la ***revitalisation de son cœur de bourg*** *par une stratégie habitat dans un périmètre pressenti visant à :*

Une amélioration de qualité extérieure et intérieure des logements.

Une remise sur le marché des logements délaissés.

Une diversification de l'offre proposée afin de répondre aux besoins des ménages.

Ces actions doivent participer au maintien de la population et des commerces de centre bourg.

À ce dispositif s'ajoute à partir de septembre, la ***présence d'un animateur de centre-bourg*** *qui sera délégué par l'Agglomération Saumur Val de Loire pour venir à la rencontre de nos commerçants et artisans.*

En attendant, notre soirée d'été se prépare, elle aura lieu cette année le 13 juillet.

Nous espérons vous y voir nombreux.

Bonne lecture à tous de ce magazine et surtout prenez soin de vous.

Bien à vous.

Le Maire, Thierry PAPOT

20 TERRE DE JEUX 24

Commune de VERNANTES

Suivez toute l'actualité sur le site ***vernantes.fr***
Facebook : Vernant'&vous

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Rénovez votre LOGEMENT

Dans le cadre de la redynamisation du cœur de ville, un dispositif d'aides à la rénovation des logements privés va être mis en place par l'Agglomération Saumur Val de Loire dans notre commune jusqu'en 2025.

QU'EST-CE QU'UNE OPAH-RU ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement urbain (OPAH-Ru), vise à aider les propriétaires privés à réaliser des travaux dans leurs logements.
Concrètement des aides financières et un accompagnement gratuit seront mis en place pour aider les propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration d'habitat.

Accompagnement gratuit

DES AIDES FINANCIÈRES IMPORTANTES

Sur la base des travaux éligibles, une subvention est accordée aux propriétaires, qu'ils soient occupants, bailleurs ou copropriétaires, sous condition d'éligibilité.
Les travaux peuvent être de plusieurs natures :

- *Rénovation globale,*
- *Amélioration thermique,*
- *Adaptation au handicap et/ou au vieillissement,*
- *Façade.*

LES AIDES ÉLIGIBLES PROVIENNENT DE :

- l'Agence Nationale de Amélioration de l'Habitat (ANAH),
- du Conseil départemental de Maine-et-Loire,
- de la Communauté Agglomération Saumur Val de Loire,
- et de la commune.

À ces subventions s'ajoute un accompagnement technique, administratif et financier des propriétaires tout au long de leur projet.
ALTER a été mandaté, comme opérateur pour accompagner les propriétaires jusqu'en 2025.
Leur intervention consiste à réaliser un diagnostic des logements, à établir un programme de travaux, à suivre la constitution des devis, à réaliser un plan de financement et à monter le dossier de demande de subvention.

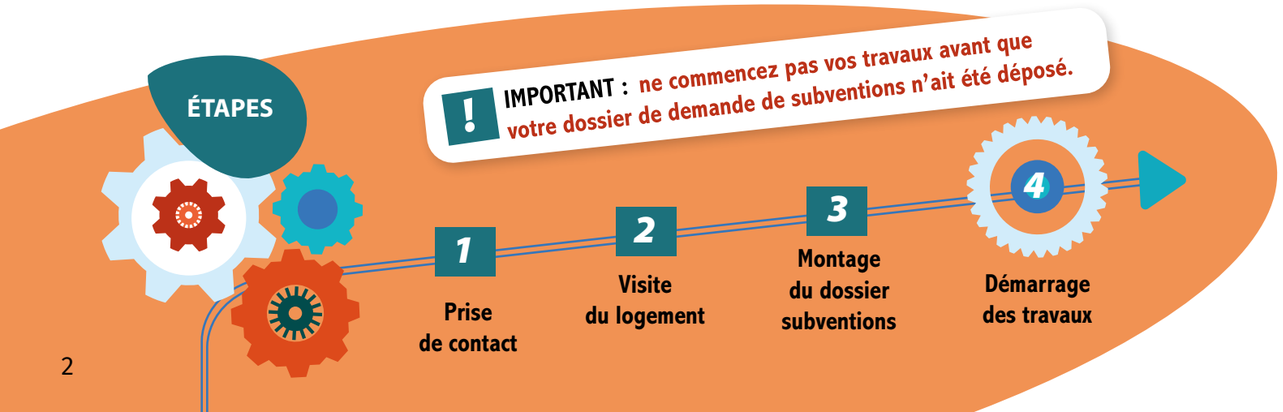

À vos agendas !

Jeudi 05 septembre 2024

Salle des fêtes
Parc de la Fligotière
VERNANTES

18h00

RÉUNION PUBLIQUE :
Quel Cœur de bourg pour demain ?

Présentation des scénarios d'aménagement envisagés sur le cœur de bourg et des futures aides pour l'amélioration de l'habitat

La réunion publique permettra de présenter les résultats de l'étude sur la revitalisation du centre-ville de Vernantes.

Les actions mises en place et les projets en cours ou à venir sur le cœur de bourg seront présentés par le bureau d'études AUDDICÉ, en présence des élus.

Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Information : **Saumur Agglomération - Pôle Habitat**

habitat@saumurvaldeloire.fr

Venez nombreux !

Direction de la publication : Thierry PAPOT - Comité de rédaction : Floriane DUPUY, Nathalie FUSELLIER, Aurélie POIRIER, Thierry PAPOT.
Conception & réalisation : Valérie GREGOIRE
Hapytete / © photos : Adobe Stock - © Freepik
© Comité JO 2024 - © François Lechat
Impression : Imprimerie Loire Impression
sur papier 100% PEFC - Tirage 1100 ex

Retour Sur

Inauguration des quatre maisons rue des Frères Champneuf

Historiquement, ces maisons situées dans une zone naturelle, à proximité du four à pain et du Monument aux Morts de la guerre 1870, étaient destinées à des personnes dans le besoin.
L'entière rénovation a représenté deux années de travaux. Les parties basses des garages ont été transformées en pièce de vie, chambres et salle de bain.
Cette opération d'un budget total de 710 000 € a été subventionnée par la Région à hauteur de 137 700 €, par le Département pour 54 000 € et le Syndicat Intercommunal d'Energie de Maine et Loire (SIEML) pour 26 000 €, soit un reste à charge de 492 000 € pour la commune.

Inauguration du City Stade

L'inauguration du City Stade à Vernantes s'est déroulée samedi 15 juin en présence de Gregory Blanc, Sénateur, d'Éric Touron, Conseiller Régional, des élus dont le maire, Thierry Papot et du Conseil Municipal des Jeunes et d'un certain nombre de présidents d'association et de la Cheffe d'Établissement de l'école Notre Dame.

Ouvert en fin 2023, cet espace correspond mieux et vient remplacer au même endroit le terrain multisports inauguré en 2014.
Ce lieu est occupé régulièrement par un ensemble de jeunes et moins jeunes qui l'utilisent comme un lieu de rencontres, d'échanges, mais aussi par des sportifs qui en profitent pour s'échauffer en courant sur la piste.
C'est bien un lieu où le public est intergénérationnel.

Le maire précise que : « Cette opération a été subventionnée par le département à hauteur de 14 904 € et par l'Agence Nationale du Sport pour 34 332€ ». Le coût total pour la commune sera donc de 60 084 €.

Merci à l'entreprise SAE TENNIS D'AQUITAINE pour la réalisation de ce projet et à Mesdames Canonne et Tardivel pour le suivi de l'opération et le suivi de ce dossier.

UNC-AFN

Commémoration du 8 mai 1945

Que s'est-il passé ?

Le 8 mai dernier, la cérémonie commémorant la Victoire de 1945 a été précédée par la Relève du Drapeau de la section locale de l'UNC.

Le précédent étendard, entré en service le 25 octobre 1970, honorait la mémoire des combattants AFN, engagés ou appelés du contingent, impliqués dans les guerres de décolonisation ; essentiellement en Algérie.
Des années durant, il avait accompagné, lors des cérémonies, le Drapeau des 2 guerres mondiales. Après la disparition des derniers combattants de 1939-1945, ce dernier a continué à être présenté au Monument aux Morts par un membre de la section AFN. Fragilisé par le temps, ce Drapeau ne pouvait plus guère défiler ou se projeter à l'extérieur de la Commune.

Aussi, afin de continuer à honorer sa mission mémorielle, notre section a choisi de se doter d'un nouveau Drapeau, qui dans ses plis enveloppe l'ensemble des enfants de Vernantes qui, de 1914 à nos jours, sur tous les terrains, furent impliqués ou le sont encore dans la défense des intérêts de la France.

Porté (roulé autour de sa hampe) jusqu'au pied du Monuments aux Morts, par Mme le Député Anne-Laure Blin (Marraine) et M. le Maire honoraire Thierry Lambert (Parrain), ce nouveau Drapeau a été révélé puis présenté à l'assistance par M. le Maire, Thierry Papot, qui l'a ensuite protocolairement remis au Président de la section.
Ce dernier, en le remettant quelques instants plus tard au Porte-Drapeau, marquait l'entrée au service officiel de ce nouvel étendard ; et la retraite, mais pas le retrait ! de l'étendard de 1970, auquel restent naturellement attachés les AFN.

Par un juste retour de l'histoire, cet ancien Drapeau a été confié à la garde de M. Gabriel Letourneau, qui en fut également le premier porteur.

LA MISSION LOCALE

La Jeunesse est une période clé dans la construction d'un individu.

Cette période offre de nombreux défis et opportunités.

C'est pourquoi la Mairie de Vernantes a décidé de s'associer à la Mission Locale du Saumurois.

*Ainsi en collaboration avec la Mission Locale du Saumurois, la Mairie de Vernantes propose un **nouveau service d'aide et d'accompagnement pour les jeunes avec comme intervenante: Sophie Nunes De Morais.***

*L'objectif étant d'offrir une réelle opportunité d'**accompagnement ciblé pour répondre aux attentes des jeunes dans ce secteur géographique rural**, d'être à leur écoute et de leur donner l'envie de pouvoir advancer en toute sérénité dans leurs projets de vie.*

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez par à contacter :

Mme Sophie NUNES DE MORAIS
au 06 22 46 00 83

BIBLIOTHÈQUE

Venez feuilleter, profiter d'un espace de lecture extérieur propice à la détente !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Initiation à la boule de fort

Le 1er juin, le Conseil Municipal des Jeunes s'est rendu avec certains résidents de l'EHPAD des 2 Clochers à la société de la boule de fort Bois de Boulogne.

Sandra Riquin, Présidente de cette société, les a accueillis et leur a expliqué où était le côté fort de la boule, pourquoi le terrain était en forme de coque…

Après cette explication, les résidents de l'EHPAD ont initié nos jeunes à la boule de fort. Puis ils ont formé des équipes (1 résident + 2 jeunes) afin de faire un mini challenge.

Des équipes intergénérationnelles

L'équipe de M. Amy, Aaiyannah et Kayliss ont remporté cette compétition.

Ce fut un après-midi convivial, enrichissant pour tous et qui s'est terminé par un goûter offert par la Municipalité.

L'équipe gagnante

BRAVO
à toutes les équipes !

Merci à Sandra et aussi à Christelle Guignon, animatrice à l'EHPAD.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le Restaurant Scolaire accueille depuis Septembre 2023 entre 135 et 140 élèves le temps de la pause méridienne. Le chef et son équipe s'affairent durant cette heure et demie à servir des repas des plus goûteux et appréciés des enfants.

Le chef Nicolas a le souci de garantir un coût raisonnable pour la confection des repas tout en préservant quantité et qualité. Les augmentations sont donc contenues et on note une hausse (seulement, oserions-nous dire, de 11,3% sur l'alimentation). Les repas restent toujours aussi diversifiés, avec des produits locaux et autant que faire se peut, en circuit-court. ***Les restes sont pesés quotidiennement et sont des plus faibles.***

Pour toutes ces raisons, l'équipe municipale sur proposition de la commission du Restaurant Scolaire a décidé lors du conseil municipal de mai une faible augmentation du ticket de cantine de 5 centimes, ce qui le fera désormais à la rentrée de septembre 2024 à 3,60 euros.

Pour ce qui concerne l'ambiance, on peut dire qu'elle est particulièrement sereine. Comme vos enfants vous ont certainement raconté, nous nous sommes dotés depuis janvier 2024 d'un Sonomètre. En effet, lors de formations dans d'autres restaurants scolaires, des agents ont rapporté cette idée.

Depuis 4 mois, le sonomètre est en marche : il détecte le nombre de décibels émis dans la salle.

Lorsqu'il dépasse les 85 décibels (il devrait être réglé à 75 dB), il émet une sonnerie (environ 30 secondes) pour avertir les enfants et les inviter à baisser naturellement le volume de leur voix.
Pour mieux comprendre ce que signifient 85 décibels, il est important de donner quelques points de comparaison. Environnement calme, conversation normale, trafic routier, concert rock, tondeuse à gazon… Tous ces bruits ont des niveaux sonores différents, mesurés en décibels.
A 85 décibels, on se situe dans une zone d'intensité sonore élevée. A titre d'information, une conversation normale se situe aux alentours de 60 décibels, tandis qu'une tondeuse à gazon peut atteindre 85 décibels !

Ce sonomètre a donc un intérêt pédagogique (prise de conscience du niveau du bruit) et surtout de protéger les oreilles des plus fragiles ou sensibles.

Pour terminer, soulignons qu'un **audit sanitaire** par la société Eurofins a été effectué de façon inopinée et son rapport est élogieux avec une cuisine très propre. Le résultat est de **93,2% de satisfaction quant à la propreté.**

Félicitations à toute l'équipe pour leur souci du travail bien fait et respectueux des normes sanitaires.

Sandra RIQUIN, Béatrice CANONNE, Thierry GROSBOIS et Christian PACORY

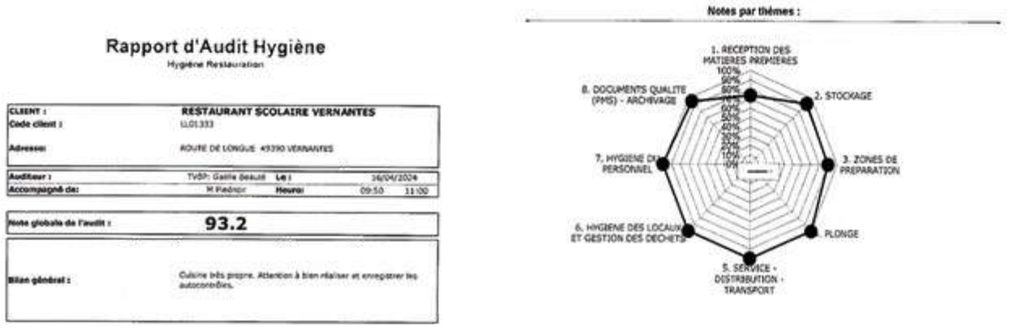
Rapport d'Audit Hygiène
Hygiène Restauration

CLIENT :	RESTAURANT SCOLAIRE VERNANTES		
Code client :	LL01333		
Adresse:	ROUTE DE LONGUE 49390 VERNANTES		
Auditeur :	TVSP- Gaëlle Beauté	Le :	26/04/2024
Accompagné de:	M Pednor	Heure:	09:50 11:00
Note globale de l'audit :	93.2		
Bilan général :	Cuisine très propre. Attention à bien réaliser et enregistrer les autocontrôles.		

Fonctionnement du Portail Citoyen pour la gestion des inscriptions au restaurant scolaire

Depuis le début de l'année scolaire 2023-2024, nous avons mis en place un nouveau Portail Citoyen, qui permet de dématérialiser vos démarches au niveau du restaurant scolaire.

Vous pouvez dès à présent consulter et effectuer des demandes d'inscriptions, de réservations ou d'absences en ligne pour vos enfants.

Ce nouveau dispositif permet au chef cuisinier d'ajuster les repas en fonction du nombre de réservation et de lutter contre le gaspillage.

Pour l'année 2024-2025 :

- **Pour les nouvelles inscriptions,** vous avez déjà dû remplir un dossier et retourné à la Mairie au plus tard le 05 juillet 2024 afin que vos enfants soient inscrits au restaurant scolaire pour l'année 2024/2025.
- **Pour les personnes déjà inscrites,** vous n'avez pas besoin de remplir un nouveau dossier. En revanche, il est important de créer votre compte sur BL Enfance pour effectuer les demandes de réservations, d'absences ainsi que les modifications si besoin au cours de l'année *(pour vous inscrire vous devez renseigner le code abonné, à demander à la Mairie au 02 41 51 50 12 ou par mail à l'adresse suivante : mairie@vernantes.fr).*

Procédure pour effectuer vos demandes de réservations ou d'absences via BL Enfance.

Procédure de réservation ou d'absence :

1 *Menu « espace famille »*

2 *Menu « planning des activités »*

3

La demande de réservation s'effectue via le **bouton Réservations** à droite du planning.

Vous devez ensuite **renseigner l'établissement** (restaurant scolaire) et **l'activité souhaitée** (repas enfant). Puis **rentrer les dates** que vous souhaitez **réserver** en cliquant sur **les jours** concernés, **sélectionner l'enfant concerné** et **cliquer sur demander en bas de la page**.

La demande d'absence quant à elle s'effectue via le **bouton Absences**.

Il s'agit de la **même procédure que la demande de réservation** sauf qu'il faut **renseigner la raison de l'absence** de votre enfant.

Des questions ?

Une permanence est mise en place pour vous accompagner et vous renseigner sur ce nouveau site, le mercredi matin de 10h00 à 12h00 à l'accueil de la Mairie de Vernantes.

*Nous tenons à vous informer qu'**à compter de septembre 2024,** les plannings distribués dans les cahiers des enfants seront supprimés, **toutes les démarches se feront sur le portail famille.***

L'ÉCOLE PUBLIQUE EUGÈNE LIVET

Nos élèves, des athlètes d'envergure olympique !

Les élèves de l'école Eugène Livet (classes « ordinaires » & Unité d'Enseignement Externalisée) ont vécu toute l'année au rythme du sport puisque le thème de l'année s'est imposé à l'équipe enseignante compte tenu de l'actualité nationale : les jeux olympiques. Ce fut l'occasion pour tous les élèves de découvrir et de pratiquer de nombreux sports : le handball, le judo, le roller, le tir à l'arc, la boxe, la marche à pied, le badminton, le tennis de table, les sports paralympiques (boccia, cecifoot, torball, volley assis), le tchouckball, la natation, le biathlon, le Kin ball, l'athlétisme, le football .... Des défis «sauts», «lancers», «danse» ont aussi été réalisés en relation avec le nombre 2024.

Le sport s'est invité aussi dans les classes sous la forme d'études littéraires, de productions plastiques, d'apprentissage de chants en relation avec le sport.

« Le thème de l'année, le sport et les jeux olympiques »

En fin d'année, toutes les classes ont pu découvrir le domaine du cheval en se rendant aux écuries La Noiraie à Neuillé.

Toutes ces activités ont été réalisables grâce à l'investissement de tous : les enseignants et autres personnels de l'école bien-sûr mais aussi les familles que nous sollicitons beaucoup pour nous accompagner et pour encadrer les ateliers sportifs. L'APE et la municipalité contribuent financièrement car certaines activités nécessitent un déplacement et l'intervention de certains intervenants professionnels est payante. La mairie a joué aussi un rôle crucial en adhérant au programme «Terre de Jeux» qui a permis à nos CM1/CM2 le vendredi 31mai de participer à une grande journée sportive à Longué au terme de laquelle l'école victorieuse gagnait des places pour assister aux JO paralympiques. Notre école a terminé 3ème au classement général.

La directrice, Sylviane BRAULT

L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

Depuis le mois de janvier, nous avons fait de nombreuses activités à l'école.

*Tout d'abord, les parents d'élèves ont organisé leur **concours de belote le 14 janvier**. Les petits de maternelle jusqu'au CP ont eu une **animation sous forme de jeux sur les risques domestiques et la sécurité routière** par l'Association O2 au mois de février. Les classes de GS-CP et CE1-CE2 ont repris le chemin de **la piscine depuis le 12 mars** pour dix séances à Longué. Les GS-CP ont participé à une séance d'**animation avec Kyrielle le 29 mars** autour du thème de **l'éco consommateur** afin de savoir comment réduire ses déchets.*

▶ *Le 13 février,* nous avons participé au Carnaval sur le thème du sport et des JO avec l'Ecole Publique, l'IME et l'EHPAD, jour du Mardi Gras.

▶ *Le 29 mars,* nous sommes allés célébrer Pâques à l'Église autour du Père Loïc puis avons partagé **le bol de riz** sur la cour à midi avec des parents d'élèves. Les semaines suivantes, nous avons vendu des gâteaux réalisés par les familles à chaque récréation et avons ainsi récolté la somme de 538€, nous avons pu acheter des petits pots et de la nourriture pour les bébés ukrainiens et les donner à l'Association Partir Offrir qui l'ont directement acheminé sur place.

▶ *Le 13 avril,* nous avons fait **nos portes ouvertes**, tous les élèves avaient réalisé la veille de grands panneaux montrant toutes les activités de l'école, et le jour J, les délégués de chaque classe étaient là pour présenter ceux-ci aux familles et expliquer le fonctionnement de l'école, répondre aux questions des parents et enfants présents.

▶ *Le 16 avril,* **c'est avec plaisir que nous avons accueilli, comme chaque année 4 étudiants étrangers.** Venus de Chine, du Japon, du Vietnam et de Côte d'Ivoire, ils ont présenté leur pays aux enfants le matin, les enfants passant sous forme d'ateliers avec leurs parrains et marraines. L'après-midi a été consacré aux jeux, massages, percussions et à fabriquer un livre souvenir. Nous avons terminé par un flashmob, un goûter partagé et un bilan plus que positif de cette **journée d'ouverture à l'Autre et au Monde.**

▶ *Le lundi 13 mai,* un babyfoot nous a été livré, c'est dans le cadre d'une ***OPÉRATION 100 BABYFOOTS POUR LES ÉCOLES***.

Quatre entreprises dont les enfants sont scolarisés dans notre établissement ont participé à cet achat : **ESNAULT PARCS et JARDINS *(M. Esnault)*, EST ANJOU MOTOCULTURE ET LOISIRS *(M. Delérable)*, REPARADOM *(M. Nunes de Morais)* et SERVICE TRAITEUR *(M. Roncali)***. Ils ont pu l'essayer avant la mise en service auprès des élèves.

Un grand merci à eux pour leur participation !

Les parents de l'APEL ont, de leur côté, organisé une vente de brioches et une tombola pour notre kermesse.

▶ *Pour terminer la période,* **notre thème d'année étant être bien dans son corps pour mieux apprendre à l'école, nous avons eu l'intervention de Christelle Guilleux avec du qi gong, mouvements de relaxation et de gestion des émotions.**

Elle nous a appris à imiter des animaux : l'ours, le tigre, la grue pour les plus petits, le dragon pour les plus grands et pour tous, la tortue mais aussi la bouteille de soda, le sac à émotions, la toilette avec les paillettes, la fleur, le ciel, la terre et moi et le mouvement je m'aime et j'ai confiance en moi. Plein d'astuces que nous pouvons mettre en pratique, ainsi que d'autres appris par les maîtresses qui, elles aussi ont fait une formation sur ce thème.

La directrice, Christine PAPOT

LE BALTO

Bienvenue à M. QIU James, le nouveau gérant du café LE BALTO et sa famille.

Rencontre avec M. QIU et découverte de son parcours :

De nationalité Française mais originaire de Chine, il décide de quitter l'Eure proche de Paris pour reprendre ce commerce le 1er avril 2024 avec ses parents qui travaillent dans l'établissement. C'est pour lui et sa famille une découverte totale de notre région.

Un Nouveau Gérant

Notez le changement d'horaires d'ouverture

	Horaires d'ouverture	Jours fériés
Lundi	6h30 - 20h	7h30 – 14h
Mardi	6h30 - 20h	7h30 – 14h
Mercredi	7h30 – 12h	7h30 – 14h
Jeudi	6h30 - 20h	7h30 – 14h
Vendredi	6h30 - 20h	7h30 – 14h
Samedi	7h30 – 20h	7h30 – 14h
Dimanche	7h30 – 14h	7h30 – 14h

LE MANAGER DE CENTRE-BOURG

Quésac ?

Le manager de centre-bourg a présenté ses missions aux conseillers.

À la demande de la municipalité, le manager de centre-bourg proposé par la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire (CASVL), Christophe Le Louarn, a présenté sa mission, accompagné de Grégory Pierre, vice-président en charge de l'artisanat, du tertiaire et du commerce et de Sandrine Boisdé, directrice du développement économique et de l'attractivité.

Son rôle est d'établir le lien entre la municipalité et les commerçants, développer des idées, de mettre en place des actions avec un suivi régulier, et de les accompagner dans leurs démarches administratives.
Il valorise également les partenaires, accompagne les commerçants dans l'évolution des modes de consommation, effectue une aide juridique permanente et participe à la valorisation de l'image de la commune.

« Disposer d'une personne qui vient à la rencontre des commerçants peut créer une dynamique, du lien, une entente qui complète l'action menée dans le cadre d'Anjou Cœur de Ville. » conclut le maire.

De gauche à droite : Christophe Le Louarn, Grégory Pierre, Thierry Papot et Sandrine Boisdé

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Toutes personnes, momentanément ou non, en perte d'autonomie (retour d'hospitalisation, incapacité à se déplacer, à cuisiner...) ou en situation de handicap, peuvent faire appel à la Résidence Autonomie « Les Tamaris » située à Vernoil-le-Fourrier.

Les repas cuisinés sur place et les textures s'adaptent aux régimes alimentaires des personnes (sans sucre, sans sel, mixés et autres en fonction des besoins des personnes concernées).

Les avantages :

- Des passages réguliers au domicile permettant de manger équilibré et à heures fixes
- Choix de la fréquence de livraison : pour 3 repas par semaine ou plus
- Une mise en place rapide sous 48h pour 1 mois ou plus
- Ces livraisons sur Vernoil-le-Fourrier, Vernantes et Courléon

Le tarif :

Formule à 10,80 €
(tarif au 01/01/2024)
livraison incluse
comprenant : Entrée, plat, fromage et dessert avec deux éléments au choix parmi les thèmes suivants : potage, entrée, dessert, pain.

CONTACTEZ-NOUS
Résidence Autonomie «Les Tamaris»
Tel : 02 41 51 54 17
Email : contact@lestamaris49.fr

LE RECENCEMENT CITOYEN

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile.

Il est **obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant**, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez, et d'un justificatif de domicile de votre lieu de résidence.

Horaires de la Mairie :

- **Lundi, Mardi et Jeudi : 8h45 à 12h15**
- **Mercredi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30**
- **Vendredi : 8h45 à 12h15 et 14h00 à 17h30**

NOUVEAU
Arrivée de Gescime

SITE INTERNET DE VOTRE CIMETIÈRE

Pour toute information ou demande complémentaire concernant le cimetière communal, nous vous invitons à vous rapprocher du service cimetière de la mairie.

Nous vous informons de la mise en service depuis le 28 mars dernier de notre nouveau site funéraire.

Vous avez désormais la possibilité de :
- rechercher l'emplacement d'un défunt
- consulter le règlement et le plan du cimetière

directement en ligne à partir du lien suivant : https : //cimetiere.gescime.com/vernantes-cimetiere-49393

COORDONNÉES :

- *Email : cimetiere@vernantes.fr*
(nouvelle adresse mail)
- *Tél : 02 41 51 50 12*

Les Gazelles de la Loire

DEUX AMIES VERNANTAISE ET VERNOILAISE À LA CONQUÊTE DU DÉSERT MAROCAIN AVEC LE RALLYE AÏCHA DES GAZELLES

Notre engagement dans l'aventure du Rallye Aïcha des Gazelles, organisé par Maïenga Sport Events, témoigne de notre volonté de relever un défi unique. Ce rallye s'étend sur neuf jours de course dans le désert, où notre seul objectif est de parcourir le moins de kilomètres possible.

L'origine remonte à Justine PURËN, qui, après plusieurs années de rêveries, a enfin partagé son désir avec ses amis. Laurence RIVIERE s'est rapidement ralliée à cette aventure, propulsant ainsi l'équipe « Les Gazelles de la Loire » vers ce défi exceptionnel.

Amies depuis plusieurs années, malgré des carrières et des caractères différents, nous avons décidé de mettre à profit notre complémentarité pour accomplir ensemble cette aventure, pour les multiples facettes qu'elle véhicule. En effet, le Rallye Aïcha des Gazelles incarne des valeurs profondes qui ont attiré notre attention.

Le Rallye Aïcha c'est quoi ?

Rallye raid 100% féminin, avec environ **200 équipages** sur la ligne de départ chaque année.

9 jours de course au cœur du désert Marocain avec navigation à la boussole et à la carte, ***pas de GPS*** et uniquement en hors-piste.

Au-delà de la compétition sportive, il promeut :

- ***L'égalité des chances,*** par une course exclusivement féminine qui encourage les femmes à la combativité et la persévérance dans les challenges. Une aventure qui soutient la mixité et qui inspire les femmes de demain.

- ***La solidarité,*** avec l'association Cœur de Gazelles, qui met en œuvre des actions :

  - **Médicales :** soins dentaires, optique, prévention du diabète, suivi médical, opérations, échographies…
  - **Environnementales :** 15 000 palmiers dattiers plantés afin de créer la plus grande palmeraie solidaire, distribution de sacs réutilisables…
  - **Scolaires :** 7 écoles rénovées entièrement, c'est près de 1 000 écoliers pouvant travailler dans de meilleures conditions
  - **Aide matérielle :** 100 000 personnes ont reçu des dons de première nécessité au Maroc grâce aux gazelles.

- ***L'environnement :*** Il s'agit de la seule course automobile au monde à s'inscrire dans une démarche environnementale et citoyenne et à avoir obtenue la certification ISO 14001. Le certificateur audite chaque année le Rallye Aïcha des Gazelles en vérifiant sur place la conformité et le respect du système mis en place. C'est un éco-concept, pas de critère de vitesse. Il y a sur place une gestion des déchets adaptée, toutes les bouteilles d'eau utilisées sont remplies de sable et utilisées pour fabriquer des bâtiments (crèches, écoles…). La population est également sensibilisée aux enjeux environnementaux grâce à une éco-caravane mise en place par l'association Cœur de Gazelles.

MAÏENGA a construit son développement sur la base de valeurs telles que le courage, la générosité, la solidarité, le respect ou encore la loyauté. Chaque participante s'engage à respecter toutes les valeurs.
Ce choix reflète notre volonté de participer à une expérience qui va au-delà des limites conventionnelles. En optant pour ce rallye, nous aspirons à mettre en avant la détermination des femmes au sein de la société en soulignant notre engagement associatif et écologique.

Toutes deux mamans de deux petites filles, nous avons à cœur d'impliquer dans cette aventure nos écoles, nos collectivités, les structures qui le désireraient (foyer logement, EHPAD, IME…) et de promouvoir les entreprises et commerçants du territoire souhaitant nous accompagner dans cette aventure.

Mais également de ***communiquer et soutenir deux causes*** :

- ***les actions de l'association "Une vie de Ouf"*** qui réalisent les rêves des enfants atteints de maladies orphelines tout en les dépassant. En France, les maladies orphelines représentent un enjeu majeur de santé publique. Ce sont 7 000 maladies rares identifiées à ce jour qui touchent plus de 3 millions de personnes soit 4,5% de la population. Elles concernent dans la moitié des cas, des enfants de moins de 5 ans.

- ***le mouvement Septembre Turquoise*** : à l'instar d'Octobre Rose pour le cancer du sein, Septembre Turquoise est le mois de sensibilisation à la lutte contre les cancers gynécologiques. Chaque année, plus de 75 000 femmes sont victimes de cancers gynécologiques, c'est-à-dire qui concernent exclusivement les organes féminins. La plupart de ces cancers peuvent être dépistés. Encore méconnu du grand public, ce mois a pour objectif d'ouvrir la discussion et l'échange entre les femmes afin d'aborder la question du suivi gynécologique. L'une des premières étapes de la prévention est la communication.

Nous sommes prêtes à relever les nombreux défis qui nous attendent, à représenter avec fierté notre territoire et nos partenaires à bord d'un Pick up D-Max de la marque Isuzu.
Nous sommes impatientes de partager cette expérience exceptionnelle avec notre communauté et de promouvoir ces valeurs qui nous tiennent tant à cœur.

Vous pourrez suivre notre aventure sur nos réseaux sociaux ou lors de nos manifestations et nous soutenir sur notre cagnotte en ligne.

Une fois le rallye lancé vous pourrez également suivre notre avancée en direct sur le site du Rallye Aïcha des Gazelles.

Facebook : les gazelles de la loire

Instagram : lesgazellesdelaloire49

Cagnotte en ligne :
https://www.helloasso.com/associations/les-gazelles-de-la-loire/collectes/une-equipe-vernantaise-a-l-assaut-du-rallye-aicha-des-gazelles-du-maroc

Prochains événements à venir :

- ***14 septembre 2024 :***
  Soirée tajine à la salle des fêtes de Vernantes
- ***Ventes diverses***

Comment gérer mes biodéchets ?

Si la priorité porte aujourd'hui sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, il n'en reste pas moins qu'une partie des biodéchets ne peut être évitée.
À ce jour, on estime que dans la poubelle « ordures ménagères », les biodéchets représentent 30% du total, alors qu'ils pourraient être valorisés en compostage ou en méthanisation.

C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, via Kyrielle son opérateur pour la gestion des déchets ménagers, travaille depuis plusieurs années sur des **solutions de valorisation des biodéchets,** notamment au travers de la **vente de composteurs individuels ;**
Les élus sont d'ores et déjà mobilisés afin de proposer des solutions à tous les usagers du territoire.

Tarifs 2024

Composteurs en bois

150 L = 27 € T.T.C.
300 L = 30 € T.T.C.
600 L = 40 € T.T.C.

RENSEIGNEMENTS

02 41 50 44 67
accueil@agglopropre49.fr

SE PROCURER UN COMPOSTEUR

Grâce à ce guide, vous disposez de toutes les clefs pour vous lancer dans le compostage de vos déchets organiques. Vous pouvez bien-sûr composter en tas, mais pour vous aider, Kyrielle propose deux modèles de composteurs en bois recyclé contre une participation financière.

D'OÙ PROVIENNENT LES COMPOSTEURS VENDUS PAR KYRIELLE ?

L'Entreprise à But d'Emploi ASURE réalise des composteurs à base de planches de bois recyclées fournies par Kyrielle. Elle permet d'assurer des emplois locaux pour réaliser les composteurs... N'hésitez pas à franchir le pas pour ces bonnes causes !

COMPOSTEURS EN BOIS

TARIFS CONSULTABLES SUR WWW.SAUMUR-AGGLOPROPRETE.FR

150 litres	300 litres	600 litres
60 x 50 x 50 cm (h x l x L)	70 x 70 x 74 cm (h x l x L)	70 x 95 x 100 cm (h x l x L)
Pour les foyers jusqu'à deux personnes disposant d'un terrain de moins de 200 m².	Pour les foyers jusqu'à quatre personnes disposant d'un terrain de moins de 500 m².	Pour les foyers de plus de quatre personnes disposant d'un terrain de plus de 500 m² .

Les deux modèles de composteur sont transportables par voiture et assemblables sans outillage. Ils sont fournis avec un petit seau en plastique recyclé (10 l.). Vous pourrez l'utiliser dans votre cuisine pour déposer au fur et à mesure les déchets qui iront dans le composteur.

POUR RÉSERVER VOTRE COMPOSTEUR OU BÉNÉFICIER D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE COMPOSTAGE
Contactez Kyrielle au 02 41 50 44 67
Kyrielle / Saumur Agglopropreté - 201 bd. Jean Moulin - 49400 SAUMUR

www.saumur-agglopropreté.fr

Kyrielle
Vos déchets au quotidien

DÉCHETS — STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

La prolifération anarchique des dépôts illégaux de déchets constitue une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels.

Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être.
Il représentent une menace quant au ***risque d'incendie, de blessure, d'intoxication***... et provoque des nuisances visuelles voire olfactives.
Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) ***dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée par les services de la communauté d'Agglo de Saumur : Kyrielle.***

Ces dépôts sauvages sont passibles de peines lourdes.

Prenons exemple sur notre Conseil Municipal des Jeunes qui au lendemain de son élection a fait part lors d'un conseil municipal de son indignation face à ce fléau qui pollue notre commune.

Alors Ensemble, protégeons notre environnement & prenons soin de notre nature !

SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

Nous sommes tous acteurs
de la propreté de notre zone de vie !

Une rue propre, un quartier agréable, sans crottes de chien ou mégots sur les trottoirs, ni encombrants laissés à l'abandon…ce n'est pas une utopie. Mais juste une question de savoir-vivre en communauté.
Aussi, avec un peu de bon sens, de respect et quelques gestes simples, le bonheur est à portée de main.

▶ ***Si vous promenez votre chien dans la rue***, pensez toujours à avoir un sac spécifique ou de quoi ramasser et nettoyer ses déjections.
Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :
- ***Dégradations du cadre de vie***
- ***Souillures des espaces publics***
- ***Proliférations des microbes.***

En cette période pré-estivale, et même si ***vos efforts des années passées ont été visibles***, cette année encore redoublons de vigilance et respectons tous ensemble les règles émanant du code civil, de la préfecture et du règlement sanitaire départemental ***pour vivre au sein d'une commune conviviale, dynamique et harmonieuse !***

▶ ***Entretien devant chez soi***
Chacun d'entre nous est responsable du nettoyage et de l'entretien du trottoir et caniveau devant la porte de chez lui, et doit veiller à ce que rien n'empêche la circulation ou ne constitue un potentiel danger.

▶ ***Le brûlage des déchets verts est interdit à l'air libre*** : les tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage, peuvent être apportées en déchèterie, broyées ou compostées.

▶ ***Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers*** en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une **gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore**, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **du lundi au vendredi**
  de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- **les samedis**
  de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- **les dimanches et jours fériés**
  de 10h à 12h.

▶ ***De même, les plantations (arbres, haies)*** ainsi que les herbes hautes doivent être taillées afin de garantir une bonne visibilité aux piétons et véhicules.

À VOS AGENDAS !

13 « SOIRÉE D'ÉTÉ » JUILLET

La municipalité vous donne rendez-vous parc de la Fligotière dès 16H pour débuter les festivités, spectacle, concerts, soirée dansante & feu d'artifice.

Un moment de partage et d'échanges pour célébrer l'été et les vacances en famille et entre amis. Restauration sur place (réservez pour plus de tranquillité) ou apportez votre pique-nique.

« SOIRÉE FLAMENCO »

20 JUILLET

TAPAS & PAËLLA À PARTIR DE 19H

Près du terrain de camping entre Vernoil et Vernantes

Organisation Comités des Fêtes Vernantes et Vernoil

27 SEPTEMBRE

"REPAS DES FAMILLES"

Salle des Sports de Vernantes

Organisation Association Clopin-Clopant

16 "REPAS DES AÎNÉS" NOVEMBRE

Le C.C.A.S. organise le samedi 16 novembre à 12h le repas des anciens **Salle des fêtes Parc de la Fligotière à Vernantes.**

27 CINÉMA de PLEIN AIR AOÛT

Salle des fêtes
Parc de la Fligotière
à la tombée de la nuit

Organisation Saumur Val de Loire

27 RANDO OCTOBRE

Randonnée organisée pour OCTOBRE ROSE avec la collaboration de la commune et de l'association Les Lacets Vernoil Vernantes

RAPPEL SAISON DE PÊCHE 2024

Jusqu'au dimanche 15 septembre,
tous les jours de 7h à 20h (Règlement sur place)
Cartes - Saison : 52 € TTC / À la journée : 7 € TTC